

# Informations Travaux



**TRAVAUX D'ESTHÉTIQUE RÉSEAUX SUR L'AVENUE DE LIÈGE**  
SECTION COMPRISE ENTRE SAINT-SAULVE ET LA RUE SÉNAC DE MEILHAN

## Requalification du quartier de l'avenue de Liège

[www.valenciennes.fr](http://www.valenciennes.fr)



Ville de  
Valenciennes

Madame, Monsieur,

Comme je m'y étais engagé, les travaux du quartier de l'avenue de Liège démarreront dès cet été.

Ils concerneront la requalification des chaussées, des trottoirs et du stationnement, le réaménagement des carrefours, la requalification du parvis de l'église, la création de pistes cyclables, le remplacement de l'éclairage public, le déploiement de la vidéo-protection, la mise en esthétique des réseaux aériens et la végétalisation des espaces publics.

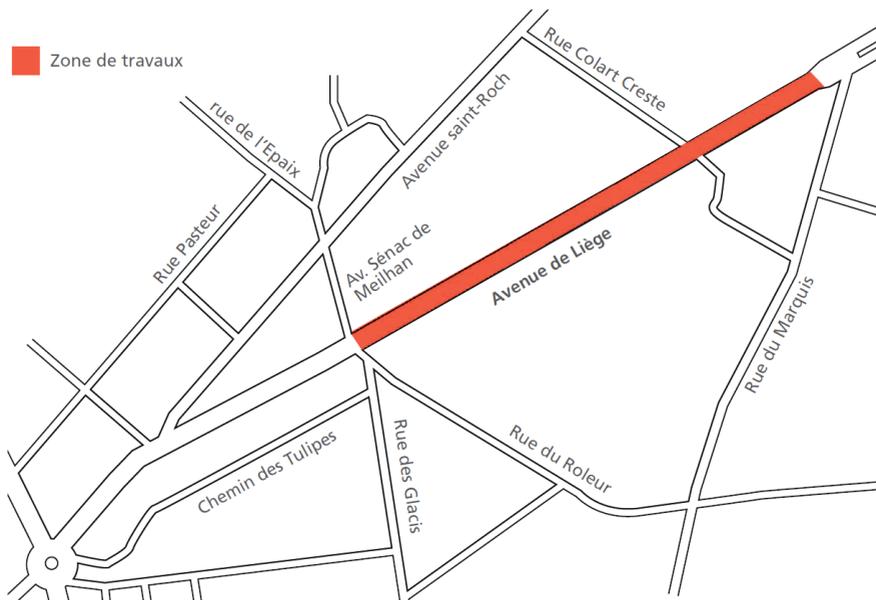
Les avenues de Liège et de Saint-Roch et la rue Sénac de Meilhan seront concernées par ces travaux, lesquels s'étaleront par phases à compter du **8 juillet 2024 jusqu'à février 2026**. S'il nous faudra être patients, ce projet d'envergure vous offrira un cadre de vie sécurisé et toujours plus agréable.

Bien sincèrement  
Laurent Deg. Vaix



# DÉMARRAGE DES TRAVAUX D'ESTHÉTIQUE RÉSEAUX

>> Les travaux d'esthétique réseaux sur la section de l'avenue de Liège comprise entre la ville de Saint-Saulve et la rue Sénac de Meilhan débuteront à compter du 08 juillet 2024 pour environ 3 mois.



>> **Durant cette phase de travaux, la circulation sera maintenue dans les deux sens de manière alternée avec des feux tricolores.**

## ACCÈS COMMERCES / RIVERAINS

- >> Accès des piétons aux commerces et habitations reste maintenu en permanence durant la durée des travaux
- >> Accès des véhicules uniquement aux garages des habitations dans la zone de travaux de 17h à 7h
- >> Interdiction de stationner dans la zone des travaux
- >> Maintien des livraisons aux commerces dans la zone d'emprise des travaux
- >> Début des travaux à 7h (hors WE et jour férié)

[liege-infotravaux@ville-valenciennes.fr](mailto:liege-infotravaux@ville-valenciennes.fr)

Pour toute question relative à des gênes d'accessibilité aux habitants / services / garages

# Informations Stationnement

Durant la phase de chantier, le stationnement sur la section de l'avenue de Liège concernée par les travaux sera interdit.

À compter du 15 juillet et pour la durée du chantier, un abonnement stationnement en zone verte sera proposé à titre gracieux aux résidents de l'avenue de Liège concernés par les travaux.

>> Pour bénéficier de cet abonnement, rapprochez-vous dès que possible de :

- **SPL Stationnement**

- 35 rue du Quesnoy -BP 90569 – 59307 Valenciennes Cedex

- Tél : 03 27 46 96 89 · [contact@splstationnement.fr](mailto:contact@splstationnement.fr)

- Ouverte du lundi > jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h,

- Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, Fermé le samedi.

- **Il vous faudra adresser ou vous présenter avec les pièces justificatives suivantes :**

- • une quittance de loyer ou la taxe foncière ou un titre de propriété ou un bail,
- • un justificatif de domicile < 3 mois (hors facture opérateur mobile et téléphonie),
- • un certificat d'immatriculation du véhicule au nom du demandeur ou une attestation de l'employeur pour les véhicules de société mis à la disposition du salarié.

>> **Sous certaines conditions :**

- être propriétaire ou locataire résidant de l'avenue de Liège et ne pas disposer d'un garage (individuel ou collectif) ou d'une place de parking permettant le stationnement du véhicule personnel,
- abonnement valable pour un véhicule uniquement par foyer,
- le véhicule ne doit pas être de type poids lourds (3,5 tonnes) ou une caravane.

**NB : Les riverains de l'av. de Liège (sur la partie comprise entre la place Cardon et l'église St Michel) déjà en possession d'un macaron n'ont pas besoin de faire de nouvelle démarche auprès de la SPL.**

## Points de collecte de vos bacs à ordures ménagères . . . . .

Durant cette phase de travaux, merci de sortir vos bacs la veille du jour de collecte avant midi. Ceux-ci seront rassemblés sur un point de collecte par les entreprises de travaux et vous seront ensuite restitués devant votre domicile.

(Si les bacs ne sont pas sortis à temps, ils ne pourront être collectés.)

Veillez à bien inscrire votre numéro de domicile sur vos bacs pour les identifier facilement.

**Pour toute question relative à la collecte des déchets durant les travaux, contactez le SIAVED au 0800 003 992 (numéro vert gratuit)**